Élections départementales Dimanche 20 juin 2021 Canton de Saint-Yrieixla-Perche



Monique **Plazzi** Stéphane **Delautrette**

Chère Madame, cher Monsieur,

Dans la période que nous vivons, les élections ne sont probablement pas la préoccupation première de beaucoup d'entre nous. Pour autant, nous savons que pour affronter le monde d'après pandémie, il est indispensable de pouvoir s'appuyer sur des collectivités fiables, servies par des personnes ayant pour seule boussole l'intérêt collectif. Le Conseil départemental sera un levier essentiel d'autant plus représentatif que la participation au scrutin sera importante.

Nous, Monique Plazzi et Stéphane Delautrette, sommes candidats à cette élection ainsi que nos remplaçants Alexandra De Marchi et François Boisserie. Notre équipe couvre tous les champs de l'action départementale, municipale et associative. Vice-présidents sortants du Département, nous avons toujours travaillé avec toutes les collectivités locales et régionales.

Au-delà du bon fonctionnement de l'institution départementale, dont nous connaissons bien les rouages, nous nous attacherons à activer la flamme de la confiance et de l'énergie afin que chacune et chacun trouve, ou retrouve, toute sa place. Aussi bien les jeunes désarçonnés par l'interruption de leur formation ou de leurs projets, que ceux qui ont perdu leur emploi ou peinent à en retrouver un, que les actifs fragilisés par le doute et que toutes les personnes coupées de leurs relations sociales, notamment les personnes âgées ou en situation de handicap.

Les réunions électorales, **avec leurs moments d'échange si utiles à la compréhension mutuelle**, étant incertaines, nous vous avons fait parvenir deux documents, l'un détaillant le bilan de notre majorité, l'autre, les projets que nous proposons de mettre en œuvre.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez nous rencontrer.

Comme nous l'avons toujours fait, fidèles à nos convictions et attentifs, sans sectarisme, aux besoins et aux suggestions de toutes et de tous, nous aurons la détermination qu'exige la situation actuelle.

Ne vous abstenez pas, déplacez vous ou donnez une procuration à un parent ou ami (une personne peut en détenir 2).

Nous comptons sur vous, vous pouvez compter sur nous!

Monique Plazzi

Stéphane Delautrette















TITULAIRES

Monique **Plazzi**

Femme d'engagement ancrée à Saint-Yrieix où elle a enseigné au lycée agricole de La FAYE, elle est maire-adjointe aux affaires sociales et Conseillère départementale de votre canton. Vice-présidente du Département en charge des politiques d'accompagnement à la perte d'autonomie et au handicap, elle préside la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et le Conseil d'administration des foyers d'accueil pour adultes handicapés d'Ambazac et de Neuvic Entier.

Stéphane **Delautrette**

Ingénieur dans le domaine de l'environnement, attaché au développement local et rural pour lequel il s'est particulièrement investi lorsqu'il présidait le Pays d'ouest limousin et la châtaigneraie limousine, il est Vice-Président du Département en charge des investissements et des politiques contractuelles. Maire des Cars et Président de la Communauté de Communes Pavs de Nexon – Monts de Châlus, il est élu Président de l'Association Des Maires et Elus de la Haute-Vienne en 2020.

REMPLACANTS

Alexandra **De Marchi** Native de Saint-Yrieix et liée à Janailhac par filiation, elle vit aujourd'hui à Nexon où elle est très investie dans la vie associative. La famille, l'éducation, le sport, le handicap, la solidarité, le développement durable sont les moteurs de cette formatrice en ESRP (Etablissement et Service de Réadaptation Professionnelle), très attachée à sa région.

François **Boisserie**

Directeur général des services de la ville d'Eymoutiers, il devient maire de Glandon en 2014 et vice-président de la communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix en charge des sports et de la jeunesse. Membre du bureau du club de Judo de Saint-Yrieix, il est également vice-président de l'action gérontologique arédienne.

Élections départementales Dimanche 20 juin 2021 Canton de Saint-Yrieix-la-Perche

NOS ENGAGEMENTS **ET MESURES PRIORITAIRES**

JEUNESSE

- > Bourse spécifique pour aider les jeunes à faire face au coût de leurs études (inscription, logement, livres...) et **bons alimentaires** pour les étudiants isolés en difficulté.
- > Participation à l'acquisition d'un ordinateur portable pour les collégiens.

ASSOCIATIONS

- > Augmentation de la part d'emplois aidés destinés aux associations.
- > Aides accrues pour soutenir les associations les plus fragilisées par la pandémie.

AUTONOMIE ET SANTÉ

- > Lutte contre les déserts médicaux en recrutant des médecins au sein d'un centre de santé départemental.
- > Construction de nouvelles maisons de retraite à taille humaine et solutions d'hébergement intergénérationnel.

INSERTION

- > Mise en place d'une mesure « Avenir jeune 87 » pour les 18-25 ans menacés de précarité : dispositifs solidaires d'autonomisation et versement d'une allocation d'insertion.
- > Soutien aux communes volontaires pour un «territoire zéro chômeur» de longue durée en Haute-Vienne.

AGRICULTURE

- > Création d'une unité de transformation des produits locaux alimentaires.
- > Bonification de l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs lorsqu'ils s'engagent dans un diagnostic carbone de leur exploitation

LOGEMENT

- > Accompagnement financier des projets d'acquisition et de rénovation des maisons de village ou de centre-bourg afin de densifier et de redvnamiser nos communes et nos campagnes.
- > Généralisation à l'ensemble du département de l'aide à la rénovation énergétique et à l'adaptation des logements aux besoins des personnes dépendantes, âgées ou handicapées.

MOBILITÉS

- > Création de bandes cyclables et de voies cyclables le long des routes départementales.
- > Soutien au projet d'une 2x2 voies sécurisée entre Limoges et Poitiers parallèlement à la rénovation du réseau ferré.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- > Installation de 1000 « hôtels à insectes pollinisateurs » et soutien aux apiculteurs (aide financière aux particuliers pour la destruction des nids de frelons asiatiques).
- > Création d'une politique de l'arbre et de la forêt en faveur d'essences adaptées au réchauffement climatique et aide à la plantation de haies.

CADRE DE VIE

- > Accroissement de l'offre touristique d'hébergement et de restauration dans les centres-bourgs.
- > Aide technique et financière pour les communes en vue d'exploiter des équipements sportifs et culturels vieillissants.

ÉGALITÉ DES CHANCES

- > Parcours laïc et citoyen (PLC) dans les collèges de la Haute-Vienne.
- > Budgets participatifs territorialisés ou thématisés, dans le domaine de la solidarité et environnemental.











